



Conseil municipal

Législature 2015-2020  
Délibération **D 106-2017**  
Séance du 12 décembre 2017

## **DELIBERATION**

relative au crédit d'engagement de 29 000 F pour l'étude du renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie

Vu le Plan Directeur des Chemins pour Piétons et Schéma Directeur du Réseau Cyclable N° 29'873 de la commune de Plan-les-Ouates, adopté par le Conseil municipal le 22 janvier 2013 et par le Conseil d'Etat le 10 avril 2013,

vu le rapport du bureau Ertec, de mars 2012, concernant l'expertise de sécurité routière et le contrôle de l'efficacité de la zone 30 des Voirets,

vu les préconisations du bureau Citec, de décembre 2012, concernant le diagnostic de la situation et les principes d'aménagement,

vu l'offre du 21 août 2017 du bureau d'ingénieurs T-Ingénierie SA pour l'étude de l'aménagement routier,

vu la Loi sur les zones 30 et les zones de rencontre (L1 11) du 21 septembre 2007,

vu l'exposé des motifs EM 106-2017, de décembre 2017, comprenant l'ensemble des éléments techniques et financiers relatifs à cette opération,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

## **DECIDE**

par 20 oui (unanimité)

1. D'accepter de financer l'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie.
2. D'ouvrir à cet effet au Conseil administratif un crédit de 29 000 F, destiné à financer et à entreprendre cette étude.
3. De comptabiliser la dépense brute prévue de 29 000 F dans le compte des investissements, sous rubrique MCH2 N° 5010, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.

4. De consolider cette somme conjointement au crédit d'engagement pour la réalisation d'un aménagement de mobilité douce sur la route, du renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie qui sera présenté ultérieurement.
5. Au cas où cette étude n'est pas suivie d'une réalisation, ce crédit d'étude sera amorti au moyen de 5 annuités, dès l'année suivant la décision de non-réalisation, par le compte de résultats.



# **Commune de Plan-les-Ouates**

## **EXPOSE DES MOTIFS N° 106-2017**

▪ **Message aux membres du Conseil municipal** ▪

**OBJET:**

**Crédit d'engagement pour l'étude pour le  
renforcement de la modération de trafic et  
l'élargissement du trottoir au chemin de la  
Mère-Voie**

**CREDIT D'ENGAGEMENT**

**29 000F**

**Plan-les-Ouates – Décembre 2017**

# Crédit d'engagement pour l'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie

## CREDIT D'ENGAGEMENT

### EXPLICATIONS COMPLEMENTAIRES

#### 1. Préambule

##### Généralités et objectif du projet

La zone 30 des Voirets a été aménagée en 2008 et une expertise a été réalisée en 2012 pour évaluer l'efficacité des mesures de modération de trafic sur l'ensemble de ladite zone, conformément à la Loi sur les zones 30 et les zones de rencontre (L111) du 21 septembre 2007.

Cette expertise a notamment mis en exergue les vitesses excessives sur le haut du chemin de la Mère-Voie et la nécessité d'y renforcer les mesures de modération de trafic (voir figure 1 ci-dessous pour la localisation du projet et des comptages). Des comptages effectués en juin 2014 (voir tableau 1 ci-après) ont confirmé le constat d'une vitesse excessive dans ce secteur.

Figure 1 Localisation du projet

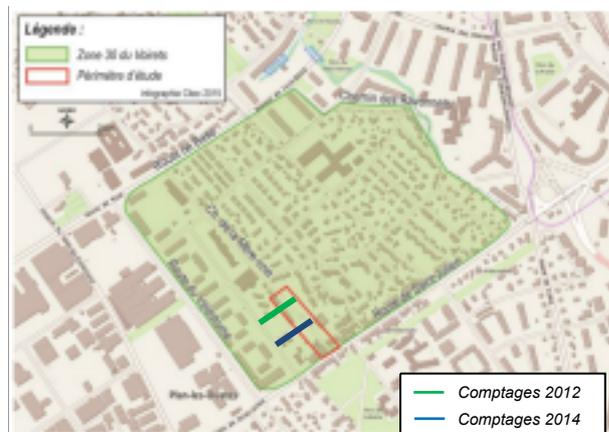


Tableau 1 Données des comptages effectués en 2012 et 2014

| Année - Direction     | Trafic journalier | Vitesse moyenne | V85*    | %vitesse excessive |
|-----------------------|-------------------|-----------------|---------|--------------------|
| 2012 Rte Base         | 399 vhc           | Non calculée    | 44 km/h | Non calculé        |
| 2012 Rte Saint-Julien | 481 vhc           | Non calculée    | 44 km/h | Non calculé        |
| 2014 Rte Base         | 574 vhc           | 34 km/h         | 44 km/h | 67.4%              |
| 2014 Rte Saint-Julien | 703 vhc           | 33 km/h         | 43 km/h | 64.5%              |

\* V85 = Vitesse en dessous de laquelle circulent 85 % des véhicules

Afin d'approfondir les causes de cette vitesse excessive et d'élaborer un principe d'intervention, la commune de Plan-les-Ouates a mandaté le bureau Citec courant 2015. Il est ressorti de cette analyse que la linéarité du tronçon, l'absence de seuils de ralentissement et la configuration du trottoir (seulement 1.00 m et trop peu surélevé par rapport à la route sur un tronçon de 60 m) étaient problématiques pour la sécurité des usagers de la route et expliquaient cette vitesse excessive.

Le principe d'intervention préconisé par le bureau Citec (figure 2) a été présenté le 6 avril 2016 aux riverains du secteur d'étude dans le but de recueillir leurs observations. Les riverains ont globalement bien accueilli le projet, en questionnant néanmoins la pertinence de l'aménagement d'un deuxième seuil côté route de Base.

**Figure 2 Secteurs du périmètre d'analyse du bureau Citec**



**Tableau 2 Principes d'intervention préconisés par le bureau Citec**

|           | Principes                                                                                                                                                                                  | Schémas |
|-----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| Secteur A | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Statu quo</li> </ul>                                                                                                                              | -       |
| Secteur B | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Seuils de ralentissement</li> <li>• Elargissement du trottoir</li> <li>• Rétrécissement de la chaussée</li> <li>• Espace de croisement</li> </ul> |         |
| Secteur C | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rétrécissements alternés</li> <li>• Suppression des bornes en béton</li> </ul>                                                                    |         |

Le présent crédit d'étude est ainsi destiné à l'adaptation des principes d'aménagement suite à la discussion avec les riverains et à l'élaboration d'un avant-projet en vue de la réalisation du renforcement de la modération de trafic et de l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie.

## **2. Explications techniques**

### **Eléments de projet**

L'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie comprendra les éléments suivants :

- Aménagement d'un seuil de ralentissement dans le secteur B
- Approfondissement du principe de l'aménagement d'un second seuil de ralentissement et propositions de variantes dans le secteur B
- Elargissement du trottoir de 1.00 m à 1.50 m yc rehausse de + 5 cm à + 12 cm avec pose d'une bordure haute en limite de chaussée dans le secteur B
- Aménagement d'un espace de croisement pour les véhicules dans le secteur B en raison de l'élargissement du trottoir
- Suppression des bornes en béton dans le secteur C
- Aménagement de rétrécissements latéraux dans le secteur C

L'étude comprendra également la réfection de la chaussée, des trottoirs et des bordures existantes sur l'ensemble des 3 secteurs, l'adaptation du réseau de récolte des eaux de ruissellement (sac-grille).

### **Phases d'étude**

Le présent crédit d'étude comprend l'ensemble des études nécessaires en phase projet (Phase 32 SIA), le dossier de procédure de demande d'autorisation (Phase 33 SIA), la mission de réaliser l'appel d'offres jusqu'aux propositions d'adjudication (Phase 41 SIA).

Le projet d'exécution (Phase 51 SIA), l'exécution de l'ouvrage (Phase 52 SIA) et sa mise en service (Phase 53 SIA) seront intégrés dans la demande de crédit d'engagement global suite au retour des soumissions pour la réalisation des travaux.

Par ailleurs, il tient compte également des différentes séances de coordination nécessaires entre la DGGC, la Commune et le mandataire.

## **3. Procédure administrative**

Vu que ces travaux comprennent une démolition et une reconstruction de plusieurs éléments routiers, une requête en autorisation de construire devra être déposée auprès de l'autorité compétente.

Le mandat d'ingénieur civil a été confié au bureau T-Ingénierie sur procédure de gré à gré selon leur offre du 21.08.2017.

## **4. Calcul du montant du crédit d'étude**

Le montant du crédit d'étude est basé sur l'offre du bureau d'ingénieurs civils T-Ingénierie du 21.08.2017 qui comprend les honoraires, les séances de coordination avec la DGT.

Les frais de reproduction, les frais administratifs, les séances avec les riverains sont également pris en compte dans le montant global de ce crédit d'étude.

Le montant total du crédit d'étude s'élève à Fr. 29 000 TTC.

Le montant du coût des travaux a été estimé à Fr. 250 000 TTC.

Le montant de ce crédit d'étude sera à consolider conjointement au crédit d'engagement pour la réalisation des travaux qui sera présenté ultérieurement.

## **5. Conclusion**

Le Conseil administratif a prévu, avec votre accord et collaboration, de mettre en œuvre ce projet et vous recommande de voter ce crédit d'engagement de 29 000F TTC.

**Le Conseil administratif**

PM/MC – SCA/GR bg – décembre 2017

# **Crédit d'engagement pour l'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie**

## **Annexe 1**

### **Estimation des coûts**

PM/MC - SCA/GR/novembre



# Commune de Plan-les-Ouates

**Crédit d'engagement pour l'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie**

## CREDIT D' ENGAGEMENT

### A. Phases 4.31 à 4.41 Etude

|                                        |           |   |
|----------------------------------------|-----------|---|
| 4.31 Avant-projet                      | 3'950.00  | F |
| 4.32 Projet de l'ouvrage               | 10'812.00 | F |
| 4.33 Dossier de demande d'autorisation | 1'040.00  | F |
| 4.41 Appel d'offres                    | 4'990.00  | F |

|                                 |           |                  |          |
|---------------------------------|-----------|------------------|----------|
| <b>Total phases 4.31 à 4.41</b> | <b>HT</b> | <b>20'792.00</b> | <b>F</b> |
|---------------------------------|-----------|------------------|----------|

### B. Travaux divers

|                   |          |   |
|-------------------|----------|---|
| Séances riverains | 1'500.00 | F |
|-------------------|----------|---|

|                             |           |                 |          |
|-----------------------------|-----------|-----------------|----------|
| <b>Total Travaux divers</b> | <b>HT</b> | <b>1'500.00</b> | <b>F</b> |
|-----------------------------|-----------|-----------------|----------|

### C. Débours et imprévus

|                                    |           |            |
|------------------------------------|-----------|------------|
| Frais de reproduction              | 800.00    | F          |
| Frais du cadastre                  | 500.00    | F          |
| Emoluments et frais administratifs | 1'000.00  | F          |
| Divers et imprévus : 7%            | 22'292.00 | 1'560.44 F |

|                                  |           |                 |          |
|----------------------------------|-----------|-----------------|----------|
| <b>Total débours et imprévus</b> | <b>HT</b> | <b>3'860.44</b> | <b>F</b> |
|----------------------------------|-----------|-----------------|----------|

|                                                |                  |          |
|------------------------------------------------|------------------|----------|
| <b>Total des coûts, études, frais, débours</b> | <b>26'152.44</b> | <b>F</b> |
| <b>TVA 8.0%</b>                                | <b>2'092.20</b>  | <b>F</b> |

**TOTAL DU CREDIT D'ENGAGEMENT**

**29'000.00**

**Crédit d'engagement pour l'étude pour le  
renforcement de la modération de trafic et  
l'élargissement du trottoir au chemin de la  
Mère-Voie**

**Annexe 2**

**Financement et coûts induits  
Investissement**

PM/MC - SCA/GR/novembre

## **Financement**

**Crédit d'engagement pour l'étude pour le renforcement de la modération de trafic  
et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie**

**1 Crédit brut**

29'000.00

### **2 Recettes**

- 2.1 Prise en charge FIA
- 2.2 Participation des routes cantonales
- 2.3 Taxe d'équipement
- 2.4 Taxe d'écoulement
- 2.5 Sport-Toto
- 2.6 Subventions fédérales
- 2.7 Divers

**Crédit net**

29'000.00

### **3 Commentaires**

**Evaluation des coûts induits**  
**Crédit d'engagement pour l'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie**

|                                  |             |
|----------------------------------|-------------|
| <b>1 Revenus annuels</b>         | <b>0.00</b> |
| <b>Total des revenus annuels</b> |             |

| <b>2 Charges annuelles pour la première année</b> | Durée | Montant   | Taux  |               |
|---------------------------------------------------|-------|-----------|-------|---------------|
| 2.1 Charges financières                           |       | 29'000.00 | 2.00% | 580.00        |
| 2.2 Amortissements                                |       | 29'000.00 | 0.00% |               |
| 2.3 Charges de personnel                          |       |           |       |               |
| 2.4 Energie                                       |       |           |       |               |
| 2.5 Matériel et fournitures                       |       |           |       |               |
| 2.6 Maintenance par des tiers                     |       |           |       |               |
| 2.7 Prestations de tiers                          |       |           |       |               |
| 2.8 Divers, subvention complémentaire             |       |           |       |               |
| <b>Total des charges pour la première année</b>   |       |           |       | <b>580.00</b> |

|                                               |               |
|-----------------------------------------------|---------------|
| <b>3 Coûts induits pour la première année</b> | <b>580.00</b> |
|-----------------------------------------------|---------------|

# Investissement

## Crédit d'engagement pour l'étude pour le renforcement de la modération de trafic et l'élargissement du trottoir au chemin de la Mère-Voie

### PREVISION Plan annuel des investissements

Crédit global

Le montant du crédit d'engagement pour l'étude sera consolidé dans le crédit d'engagement pour les travaux

| Répartition selon plan des investissements | 2018              | Total             |
|--------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Dépenses brutes prévues                    | 250'000.00        | 250'000.00        |
| Recettes estimées                          | 0.00              | 0.00              |
| <b>Total dépenses nettes</b>               | <b>250'000.00</b> | <b>250'000.00</b> |

### PREVISIBLE Coûts des travaux

Crédit d'engagement pour l'étude **29'000.00**

| Répartition selon exécution  | 2018             | Total            |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Dépenses brutes prévues      | 29'000.00        | 29'000.00        |
| Recettes estimées            |                  |                  |
| <b>Total dépenses nettes</b> | <b>29'000.00</b> | <b>29'000.00</b> |

**Crédit d'engagement pour l'étude pour le  
renforcement de la modération de trafic et  
l'élargissement du trottoir au chemin de la  
Mère-Voie**

**Annexe 3**

**Documents techniques**

PM/MC - SCA/GR/novembre